

Une enquête sur le travail enseignant

Françoise Carraud, centre Alain Savary, INRP

L'opinion publique comme les responsables politiques déplorent que nombre de réformes du système éducatif restent sans grand effet parce que les enseignants s'y opposent ou y résistent. Qu'en est-il réellement ? Pendant plusieurs

mois, une équipe de recherche, conduite par Françoise Lantheaume, a enquêté dans deux lycées professionnels tertiaires pour mieux connaître et comprendre la manière dont les enseignants s'emparaient (ou pas) des nouvelles prescriptions et notamment celle des Projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP). Les

enquêteurs se sont intéressés à la fois aux contenus d'enseignement, à l'organisation de l'établissement, aux ajustements en situation et aux politiques d'éducation à partir des nouvelles prescriptions, principalement des PPCP. Leur hypothèse était que : « l'activité des enseignants se construit et se transforme par ajustements successifs et reconfigurations de l'articulation entre la situation locale et le métier » ; la question étant alors de « comprendre quels sont ces ajustements et comment ils se font ou ne se font pas ».

Les lycées professionnels occupent une place originale dans le système scolaire français. Ils accueillent des élèves qui ont connu des difficultés scolaires et sont souvent démotivés, ils sont aussi inscrits dans le marché du travail et proches des entreprises. Assumer cette double fonction, sociale et économique, est complexe mais aussi source d'innovation. Si les lycées professionnels ont souvent expérimenté des pratiques pédagogiques différentes, notamment différentes formes de décloisonnement disciplinaire entre les disciplines générales et les disciplines professionnelles, depuis une vingtaine d'années de nouveaux dispositifs nationaux comme les PPCP mais aussi les modules, la formation en entreprise, la validation des acquis de l'expérience, etc., ont redéfini le travail enseignant.

Ces réformes suivent une double évolution présente dans l'ensemble des politiques de modernisation du service public en vue d'une plus grande efficacité : « une prescrip-

tion plus précise et plus contraignante d'un côté, une exigence d'autonomie et de prise d'initiative plus grande de la part des personnels, de l'autre » – ils sont engagés à s'impliquer dans l'élaboration et la mise en place de projets à divers niveaux et avec des collaborateurs de natures différentes. Ainsi les enseignants sont-ils incités à se montrer inventifs et entreprenants, autonomes, réflexifs et responsables tout en se conformant à de nouvelles injonctions. Plusieurs types d'activités à la fois cognitives et sociales ont été repérés, explicités et analysés par les enquêteurs : travail de traduction, de catégorisation, de construction de normes locales, de coopération, etc.

Traduire

Tout un chapitre du livre est consacré au travail de traduction opéré par les différents acteurs (enseignants, personnels de direction des deux établissements, inspecteurs et formateurs). En effet, depuis leur publication jusqu'à leur appropriation, ou non, les nouvelles prescriptions sont réinterprétées, reformulées, reproblématisées, transformées ou détournées. Les auteurs parlent d'un processus « complexe et mouvant » bien loin d'une chaîne linéaire et directe allant du législateur à la classe. Ce processus de traduction s'inscrit dans un réseau d'interactions qui « permettent aux acteurs de se forger progressivement une conception commune et d'élaborer des règles à respecter pour bien travailler », pour définir une « norme locale ». Si ces interactions sont empêchées, l'activité est, à son tour, contrariée. Le cadrage de l'activité revient aux professionnels eux-mêmes, il leur faut décider en commun de ce qu'il convient de faire et l'enquête montre à quel point cela est source de tensions et de dilemmes ; ceci d'autant plus que les nouvelles prescriptions remettent en cause les hiérarchies habituelles et les modes classiques d'évaluation.

Catégoriser

Une autre activité importante est celle de catégorisation. Les PPCP forment une catégorie qui peut être considérée comme complètement nouvelle ou s'interpréter comme un simple changement de vocabulaire. Il ressort de l'enquête que, pour intégrer une nouvelle prescription, les enseignants opèrent un travail de catégorisation, à partir d'un stock de connaissances et d'expériences. « Dans la plupart des cas, le travail de caté-

gorisation consiste à modifier ou subdiviser une catégorie existante, voir à combiner plusieurs catégories existant antérieurement ». Ce travail, à partir de ce qui existe déjà, permet aux enseignants d'évoluer et d'enrichir leurs pratiques. « L'activité de catégorisation est éminemment sociale et représente un mode d'appropriation progressif du nouveau qui va à l'encontre d'une conception du changement par bascule, en tout ou rien ». En même temps, ces nouveaux dispositifs entrent en tension ou contradiction avec les anciens ce qui met les professionnels en difficulté, crée des conflits internes et externes, et nécessite l'élaboration de points de repères communs, voire de règles communes.

Normaliser

Face aux injonctions multiples et contradictoires, les enseignants doivent construire des « règles » pour, à la fois, « respecter la prescription et compenser son caractère imprécis ». Ils doivent « remplir les trous de la prescription » et aussi « l'adapter au contexte local, se donner des points de repères pragmatiques ». Ces règles ne sont pas figées, elles évoluent dans le temps et en fonction des situations rencontrées. C'est au fur et à mesure et selon les contextes que les professionnels « parviennent à établir un accord sur ce qu'il est bon de faire ». Cette dimension temporelle est souvent sous-estimée et les auteurs de ce livre affirment que : « quatre ans après la parution de la circulaire, le travail de traduction n'était toujours pas achevé et la construction d'une idée commune à propos de ce qu'est un PPCP, de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, était encore en chantier ».

Finalement, on voit qu'un dispositif apparemment simple, les PPCP, pose, tant aux enseignants qu'à l'ensemble du système des problèmes de fond qui nécessitent beaucoup de temps et d'énergie. Et cette enquête interroge la conception du changement présente dans les politiques publiques : « Peut-il se faire contre ou malgré ceux qui travaillent ? ». Car, concluent les auteurs, ce qui pouvait apparaître comme des résistances au changement est bien davantage un important travail, individuel et collectif, de la part des professionnels qui interprètent, cherchent, s'informent, s'ajustent, se concertent, etc. Plus encore, il apparaît que ces réformes, même si elles suscitent des réactions négatives, ont partie liée avec les évolutions professionnelles et identitaires des enseignants. ■

